

LE DEVOIR

Je suis pour la peine de vivre (Félix Leclerc)

VOL. XC - N° 149

MONTREAL, LE MERCREDI 7 JUILLET 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

La politique du tapis

Il y a deux ans, Québec bougeait enfin dans le domaine des sols contaminés: il permettait aux promoteurs intéressés à recycler leurs terrains de balayer les toxiques, qui les imbibent, sous le tapis. À condition que le tapis soit stable, sans risques de dérapage.

Québec n'a jamais vraiment su quoi faire avec tous ces terrains contaminés dont les toxiques ruissellent librement vers les cours d'eau ou s'écoulent lentement dans les nappes souterraines. Pas d'obligation de nettoyer. Pas de contrainte réglementaire. Que des directives pour créer un cadre général aux initiatives privées.

Les entreprises ont cependant les idées plus claires. Quand la décontamination d'un vieux terrain industriel risque de coûter plus cher que sa vente, elles cessent généralement de payer les taxes municipales. Il en résulte des sites orphelins. Ou des terrains que les villes récupèrent pour non-paiement de taxe, ce qui refile en toute impunité la facture de leur décontamination aux contribuables. Cela risque fort d'ailleurs de coûter quelques milliards aux contribuables qui hériteront inévitablement des sites d'enfouissement de sols contaminés. Un jour même s'il est lointain.

Au lieu d'adopter un règlement, qui aurait édicté une obligation de nettoyer applicable au delà du voile corporatif, comme pour la pollution industrielle, Québec s'est contenté d'une directive définissant les seuils de décontamination propres à chaque type d'activité sur les terrains recyclés.

La mise en place, en décembre 1997, du nouveau règlement sur les matières dangereuses allait alléger encore davantage un jeu aux règles fort libérales. D'abord, Québec exemptait formellement du règlement les sols contaminés. Ainsi, un propriétaire pouvait désormais enfouir dans un sol dépassant la norme réglementaire n'importe quel autre métal lourd ou hydrocarbures, sauf les BPC, fixation médiatique oblige. Une pâte industrielle, des scories ou un résidu de production contenant les mêmes concentrations est cependant réputé si dangereux qu'on en interdit l'enfouissement et qu'on ne peut l'éliminer que par un procédé et dans un équipement autorisé.

Par ailleurs, Québec donnait aux propriétaires de sols contaminés le choix entre le respect des anciennes directives ou une stratégie de confinement certifiée par une «analyse de risques». Les analyses de risques ont été mises au point pour créer des normes, rappelait dans ces pages, il y a deux ans, le Dr Albert Nantel. Pas pour justifier de passer le balai sur un site pour pousser les toxiques sous un stationnement, une maison ou une piste cyclable sous prétexte qu'une analyse probabiliste conclut à un risque acceptable pour les humains et l'environnement. Au lieu donc d'amorcer l'élimination d'un héritage industriel douteux, on reporte cette décision à plus tard, la reflétant aux prochaines générations même si on sait que toutes les cellules de confinement bougent, coulent, crévent, etc. Et que les prévisions des experts se limitent à leur champ de vision, même s'il s'en trouve d'assez peu rigoureux pour jurer à qui les paye qu'on ne reparlera plus des toxiques glissés sous le tapis avant le jugement dernier. Ministres et maires peuvent entonner l'air du développement durable: l'analyse de risques leur fournit la caution de la technologie. Et les failles, qui finissent souvent par déjouer les certitudes, n'apparaîtront que dans une autre vie.

Cette politique a cependant un avantage indéniable: elle met fin aux écoulements des toxiques. Mais on peut se demander s'il est acceptable que Québec subventionne à coups de millions la décontamination de projets immobiliers sur des terrains qui ont encore des propriétaires connus. Et on peut être encore beaucoup plus sceptique quant à la pertinence des villes et des promoteurs de garnir leurs coffres — 10 millions par année à Montréal — au lieu d'affecter cet argent à l'élimination définitive et sécuritaire des toxiques des anciens terrains industriels. Et non pas un enfouissement sur un site autorisé, dont la facture risque d'être encore plus coûteuse pour la prochaine génération parce qu'on y mélange systématiquement et en toute légalité les sols de toute provenance au mépris des règles les plus élémentaires de la prévention.

Certes, la collectivité a une responsabilité dans cette affaire pour avoir toléré trop longtemps que s'érigent impunément pareils sites contaminés. Il serait donc équitable, comme dans le dossier des pluies acides — comptabilité factice en moins —, que le gouvernement avance aux promoteurs privés et publics l'argent d'une réelle élimination de la partie toxique de notre héritage industriel. Les villes et les promoteurs privés devraient avoir l'obligation de rembourser cette décontamination avec les taxes foncières ou les profits générés par les projets érigés sur ces sites jusqu'au paiement complet de la facture, ce qui leur laisserait quand même tout le bénéfice par la suite. A Montréal, cela aurait coûté deux ans des taxes générées par les projets de décontamination. Peut-être plus, mais cela demeure équitable et souhaitable.

Les prochaines générations hériteraient d'autre chose qu'un tapis piégé, même s'il est teint aussi vert qu'un parc ou qu'un sentier de vélo.

HORIZONS

Josée Blanchette répond à ses lecteurs, page B 1



LE MONDE

La contestation contre Milosevic s'accroît, page A 5

ACTUALITÉS

Philippe Séguin, chercheur invité à l'UQAM, page A 2



Un mandat de grève renforcé

Les infirmières ont choisi à 93 % de poursuivre l'arrêt de travail illégal

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Les membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, en grève générale illimitée depuis le 26 juin dernier, ont voté à 93 % en faveur de la poursuite de la grève. «Ce vote vient confirmer, réaffirmer que cette lutte des infirmières est bien celle de tous les infirmiers et infirmières du Québec et non seulement celle des militantes», a dit hier Jennie Skene, la présidente de la FIQ, en présentant aux médias les résultats. 6,5 % des infirmières ont voté

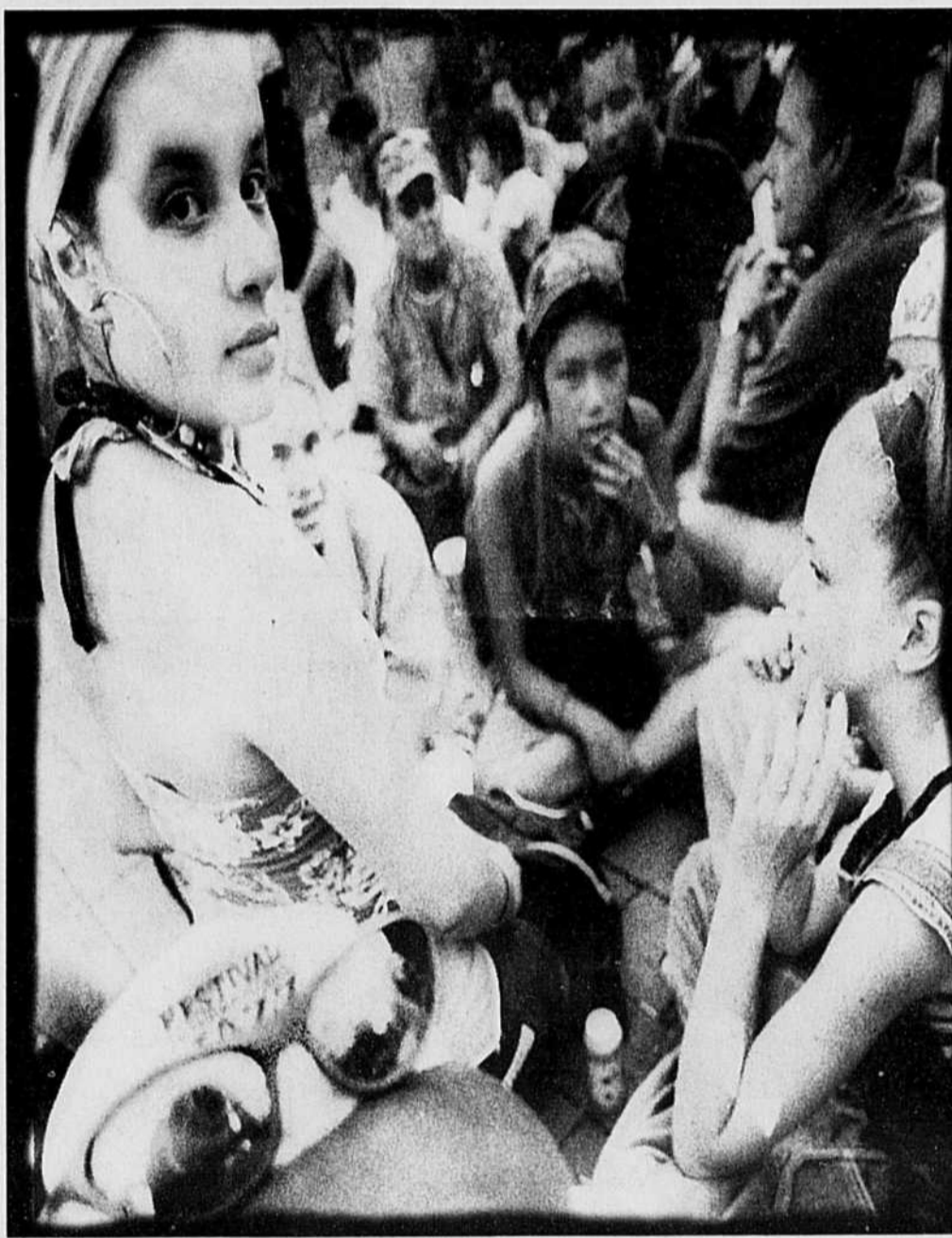
contre la poursuite de la grève et 0,5 % se sont abstenues.

Le vote a été pris à main levée, lundi et mardi, dans la plupart des quelque 341 établissements où travaillent les membres de la FIQ. Le taux de participation a été de 50 %, ce que Jennie Skene qualifie de «très fort». «Beaucoup d'infirmières sont absentes, en ce moment, pour les vacances», a-t-elle rappelé. Le taux de participation au vote de grève, pris au début d'avril dernier, avait été de 41 %. Les membres de la FIQ avaient alors voté à 63 % en faveur de la grève.

Depuis ce vote, des éléments nouveaux se sont ajoutés au dossier, dont l'adoption d'une loi spéciale, la loi 72,

adoptée vendredi dernier par l'Assemblée nationale afin de forcer le retour au travail des infirmières. Les sanctions prévues par la loi 72 comprennent l'imposition d'amendes à la FIQ, de même que la privation, pour les chefs syndicaux, de leurs salaires pour libération syndicale. Les infirmières sont aussi assujetties à la loi 160, qui régit les soins infirmiers et qui prévoit diverses sanctions à l'endroit des grévistes, dont la perte d'une année d'ancienneté pour chaque jour de grève.

VOIR PAGE A 8: INFIRMIÈRES



Pour son 20^e anniversaire, le FIJM a donné la part belle au techno des jeunes.

Le Grand Événement du FIJM

Soubresaut d'adolescence

BRIAN MYLES
SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Tout naturellement, les architectes du FIJM se sont payés pour le 20^e anniversaire une cure de rajeunissement, un soubresaut d'adolescence en convoquant pour le grand événement d'hier soir de jeunes dj férus de scratch, de hip-hop, de rap, de techno, de l'électro-funk et d'un tas d'autres genres que 95 000 des 100 000 spectateurs présents n'avaient probablement jamais entendus.

«Millenium, Millenium», vociférait sur la scène le rapper du Innerzone Orchestra, un ensemble de Detroit dirigé d'une main par un prodige de l'électronique nommé Carl Craig. La symbolique avait la subtilité du deux par quatre. À l'aube du millénaire (sic), c'est-à-dire hier, des dj faisaient valser au son du scratch des milliers de personnes.

Au pied de la scène, anonymes dans une gigantesque foule se trouvaient des jeunes et des vieux, des hommes et de femmes de tous les styles et de toutes les allégences. Le vieil hippie recyclé en banlieusard, arborant la longue tignasse grise donnait contre la jeune femme à la silhouette élancée qui donnait contre la dame en petit pantalon blanc de la rue Panet ou peut-être d'ailleurs. Un public bigarré comme celui que l'on retrouvait à deux pas de là pour le spectacle de Mississippi Heat. Les uns venaient de Detroit, ville du bearing de roue, les autres de Chicago, capitale du blues. Les uns et les autres venaient de centres urbains où se sont développées des musiques marquantes de la deuxième moitié de ce siècle à l'agonie. Les premiers nous forçaient à grands scratches à



VOIR PAGE A 8: GRAND ÉVÉNEMENT

LES DRÔLES D'HISTOIRES DU FIJM

Malentendus, menaces et mensonges

Quand Paco de Lucia joua sous la terreur, Stan Getz se vit menacé d'emprisonnement et Stéphane Grappelli dénonça Cab Calloway. Pénétrez de nouveau dans les coulisses des vingt ans du Festival international de jazz de Montréal.

Paco de Lucia. Le maître vivant de la guitare flamenco. Un homme fier, le genre de type qui «tue le taureau» et laisse les autres «faire la parade» (c'est le guitariste John McLaughlin qui avait ainsi décrit son ami, après que Paco l'eut complètement éclipsé en première partie d'un programme-double au FIJM). Le Paco en question, raconte l'intermittent

André Ménard, programmateur en chef et mémoire vivante du Festival de jazz, avait annulé toute une tournée par caprice, mari qui son agent l'ait placé en première partie de Milton Nascimento, artiste que Paco jugeait «moins important» que lui. Seul le passage au FIJM restait à l'agenda. Pourquoi celui-là et pas les autres?

Ménard comprit après coup. «Un gars de Toronto,

on n'a jamais su qui, avait appelé un ami de Paco en Espagne et lui avait affirmé que, s'il annulait à Montréal, il risquait le pire.» A ces mots, Ménard s'esclaffe, encore ébahi huit ans plus tard. «Le gars avait été dire que le Festival de jazz était organisé par des gens extrêmement tough, des rats, et que Paco de Lucia ne pourrait plus jamais remettre les pieds au pays sans se faire casser les doigts. Il nous avait fait passer pour la mafia!»

Le concert eut bel et bien lieu et se passa merveilleusement. À l'arrière-scène, Paco, très content, se pencha vers Ménard. «You look like a nice guy!»

VOIR PAGE A 8: MALENTENDUS

Investiture du gouvernement israélien

Barak place la paix au cœur de son projet

Un ton conciliant qui plaît à Yasser Arafat

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Jérusalem — Le nouveau premier ministre israélien, Éhoud Barak, a promis une politique de paix dans son discours d'investiture devant la Knesset (Parlement), qui a investi hier son gouvernement par une écrasante majorité. «Je tends la main à tous les dirigeants de la région pour réaliser une paix des braves dans une région qui a connu bien des guerres», a déclaré M. Barak à la tribune du Parlement. Le gouvernement que je vous présente aujourd'hui est déterminé à prendre tous les chemins menant à la paix et à la sécurité, en mettant fin au conflit israélo-arabe, c'est son devoir historique», a-t-il dit sans préciser toutefois comment il comptait y parvenir. Le premier ministre travailliste a réaffirmé tous les engagements pris avant et après son élection triomphale.

La colonisation sera gelée dans les territoires occupés, mais Jérusalem restera la capitale réunifiée d'Israël. Celui-ci entend se retirer avant un an du Liban et conclure avec lui un accord de paix, de même qu'avec les Palestiniens et la Syrie, pour lesquels, a-t-il réaffirmé, un référendum sera nécessaire.

M. Barak a réuni une majorité parlementaire suffisamment confortable pour lui laisser une marge de manœuvre maximale dans les négociations à venir.

Le premier ministre, qui a annoncé lundi son intention de rencontrer prochainement Yasser Arafat, a poursuivi en soulignant que «parvenir à un accord permanent avec les Palestiniens et aboutir à la paix avec la Syrie et le Liban sont les deux objectifs également vitaux et urgents» à ses yeux.

Il a reconnu que les Palestiniens avaient, eux aussi, enduré des souffrances et il s'est engagé à rechercher avec le président de l'Autorité autonome palestinienne un accord de «coexistence, de liberté, de prospérité et de bon voisinage».

Ce ton conciliant de Barak, tranchant avec le style agressif et provocateur de son prédécesseur, a été bien accueilli par Arafat, qui, à Gaza, s'est aussitôt dit «prêt à avancer» avec le premier ministre travailliste «pour mettre en œuvre la paix des braves déjà signée avec le gouvernement israélien».

VOIR PAGE A 8: ISRAËL

■ À lire en page B1: Les chantiers d'Éhoud Barak



Le premier ministre israélien Éhoud Barak en compagnie d'un député du Parti national religieux, hier, à la Knesset.

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé le matin
puis ciel variable.
Max: 24 Min: 14

Québec
Ciel variable
Max: 22 Min: 13

Détails, page A 5

INDEX

Annonces B 6 Le monde A 5
Avis publics B 4 Les sports B 6
Culture B 7 Montréal A 3
Économie B 2 Mots croisés B 6
Éditorial A 6 Politique A 4
Horizons B 1 Télévision B 7

www.ledevoir.com



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Débrayage des infirmières

Le PLQ propose un «conciliateur spécial»

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Devant l'impasse séparant le gouvernement et les 47 000 infirmières de la FIIQ (Fédération des infirmières et infirmiers du Québec) après 11 jours de débrayage illégal, le Parti libéral propose à Lucien Bouchard et à Jennie Skene la nomination d'un médiateur. Ce «conciliateur spécial» aurait un mandat d'au plus 48 heures afin de proposer aux deux parties un protocole de retour à la table de négociations.

«Nous constatons aujourd'hui que l'impasse persiste malgré le fait que les deux parties disent vouloir négocier», écrit le chef de l'opposition officielle, Jean Charest, dans une lettre qu'il a fait parvenir au premier ministre et à la présidente de la FIIQ. Cependant, aucun geste concret favorisant une approche consensuelle n'est mis de l'avant par une des deux parties. Il semble que personne ne veuille bouger avant que ses propres conditions ne soient respectées.

Le chef libéral se dit inquiet de la «situation précaire» dans laquelle le réseau de la santé se trouve après 11 jours de débrayage illégal. M. Charest en appelle donc au sens de l'intérêt public des deux leaders pour régler une situation dont «les Québécoises et les Québécois font les frais».

Cette proposition libérale a suivi la conférence de presse de la FIIQ hier, lorsque Mme Skene s'est dite ouverte à la recherche de nouveaux compromis afin de relancer les négociations. Opposés au débrayage illégal des infirmières, les libéraux avaient suggéré la semaine dernière la tenue d'une séance spéciale de la commission parlementaire des Affaires sociales afin d'entendre toutes les parties intéressées par le conflit. L'opposition officielle avait également soumis des amendements à la loi 72 avant de voter contre cette législation de retour au travail.

Dans les deux cas, le gouvernement Bouchard a rejeté les offres du PLQ d'adopter, lors d'une séance extraordinaire de l'Assemblée nationale vendredi dernier, la loi qui ajoute aux amendements à la FIIQ par la loi 160 datant de 1986.

Rectificatifs

Un problème technique a amputé la fin du texte de Michel Seymour, «L'identité multiple admet le pluralisme culturel», publié hier en page Idées. La dernière phrase aurait dû se lire comme suit: «Mais même advenant la souveraineté, l'identité multiple des Québécois(es) peut être protégée car le Québec admet le pluralisme culturel en son sein et parce que le Québec souverain pourra entretenir des liens de partenariat avec le Canada.»

Un problème technique a privé de deux passages le texte de Georges Schwartz, «Vers le zéro absolu», publié hier dans la page Idées. Dans le quatrième paragraphe, il aurait fallu lire: «Pour la coupe Stanley, trophée tirant son origine du Canada, on pouvait comprendre la primeur accordée à la demi-finale et à la finale opposant deux clubs américains.» Dans le dernier paragraphe, il était question d'«un pays en déficit identitaire» plutôt que d'«un pays en déficit».

La chef des services d'adaptation sociale de la Régie régionale de Montréal-Centre, Monique Tessier, a apporté des précisions à la suite de l'article publié hier sur la restructuration des services offerts aux sidéens. Mme Tessier a indiqué que la Régie était présentement en pourparlers avec le personnel du département de médecine préventive de l'hôpital Saint-Luc pour évaluer les nouvelles orientations. Il est probable que les budgets actuels demeurent à l'hôpital, qui travaillera par ailleurs en coopération avec le CLSC des Faubourgs et le centre Dollard-Cormier, le tout restant à être déterminé.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

INFIRMIÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

Malgré ces sanctions, il n'est donc pas question, a souligné Mme Skene, d'envisager une trêve, ainsi que le souhaite le gouvernement, pour reprendre les négociations. «Les infirmières refusent, de façon systématique, d'accorder une trêve sur l'ensemble du processus actuellement», a souligné Jennie Skene.

Mme Skene s'est cependant déclarée toujours ouverte à reprendre les négociations. Elle s'est même dite prête à contacter elle-même le premier ministre Lucien Bouchard. «Je n'ai aucun problème à appeler moi-même M. Bouchard, a-t-elle dit en réponse à un journaliste qui a soulevé expressément la question. Je suis même prête à le faire dans les prochaines heures.»

Du côté du gouvernement, on a cependant déjà déclaré, à plusieurs reprises, qu'il n'était pas question de négocier tant que les infirmières seraient en grève illégale. On a aussi refusé d'envisager toute remise en question des offres salariales.

Les infirmières réclament du gouvernement une augmentation salariale de 6 % sur deux ans et une troisième année ouverte dans la convention collective. Elles demandent aussi un rattrapage salarial de l'ordre de 10 %. Le gouvernement refuse d'accorder plus de 5 % sur deux ans, ce qui correspond aux offres faites à l'ensemble des employés du secteur public et parapublic.

D'autres clauses normatives sont aussi en litige, notamment sur la question de l'accessibilité aux postes et sur la période des vacances. Cette période s'étend présentement du 15 mai au 15 octobre; les infirmières voudraient la restreindre du 15 juin au 15 septembre afin de favoriser la prise de congés durant la période des vacances scolaires. Des gains ont cependant été réalisés sur deux priorités de la FIIQ, à savoir le fardeau de tâche et la conversion des heures en postes stables.

La FIIQ dénonce cependant les fins de non-recevoir que le gouvernement lui oppose depuis. «Les infirmières ne se sont jamais attendues à obtenir 100 % de ce qu'elles demandent, mais il faut au moins que le gouvernement se montre prêt à négocier», a-t-elle dit hier.

Les infirmières assurent, depuis le début de la grève, 100 % des services essentiels et 50 % des autres services. C'est une des raisons qui rend la grève illégale, puisque ces autres services devraient être assurés, selon la loi, à 90 %.

Hier, selon la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre, on estimait à 752 le nombre de lits fermés à cause de la grève, ce qui s'ajoute aux quelque 500 fermetures déjà dues à la période d'été. Dans les sept salles d'urgence des hôpitaux de la région, on retrouvait quelque 507 patients sur civières, ce qui correspond à la moyenne généralement observée pour des périodes comparables. «C'est un peu plus que d'habitude, mais pas énorme, indique Lauréanne Collin, la porte-parole. L'an dernier, à la même période, il y en avait 414.» Trente-sept patients étaient à l'urgence depuis 48 heures et plus, contre 23 à pareille date l'an dernier.

Les 600 déléguées de la FIIQ, a indiqué hier Mme Skene, doivent se réunir, vraisemblablement vendredi, pour tenter de trouver une façon de relancer la négociation.

La CSN dénonce Québec

D'autre part, la CSN a dénoncé hier, lors d'une conférence de presse, l'attitude du gouvernement dans ce conflit. Tout en précisant qu'elle n'endossait pas forcément la stratégie de négociation de la FIIQ, la première vice-pré-



Jennie Skene

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

sidente, Claudette Carboneau, a estimé que le gouvernement Bouchard s'attaquait de plein fouet à l'intégrité du mouvement syndical et qu'il se soustrayait à son obligation de négocier. Une attitude, estime-t-elle, qui n'est pas unique au dossier des infirmières: des amendes de 10 millions de dollars ont déjà été imposées aux techniciens-ambulanciers, qui n'ont pas encore fait la grève, et les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives des employés du secteur public piétinent depuis un an, a-t-elle rappelé.

«La CSN ne supportera pas le retour à l'antisindicalisme primaire qui a caractérisé les années 50 au Québec», a prévenu Mme Carboneau.

La CSN s'est dite heureuse que plusieurs organisations aient déjà réagi publiquement à la situation mais pense qu'il faudra «pousser plus loin» pour forcer le gouvernement à faire marche arrière. «On va en appeler fortement à la mobilisation des membres dans le secteur public. [...] La CSN ne se fermera pas à toute sorte d'alliance pour contrer l'attaque aux droits démocratiques et syndicaux.»

Les principales associations d'employeurs, de leur côté, ont exprimé leur inquiétude devant l'impasse des négociations. «Le patronat réaffirme la nécessité de rétablir un cadre de référence légal, soucieux du respect de notre fonctionnement démocratique», ont déclaré le Conseil du patronat du Québec, l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec et la Chambre de commerce du Québec dans un communiqué conjoint, tout en se disant «sensibles au lourd fardeau porté par les infirmières et les infirmiers». «Se faire justice en invoquant la légitimité au détriment de la légalité est un précédent bien dangereux, estime-t-on. Le gouvernement doit garder le cap et ne pas céder devant de tels procédés. Autrement, il y a fort à parier que la voie de l'illégalité sera tracée pour d'autres qui suivront l'exemple de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec en utilisant les mêmes recours.»

GRAND ÉVÉNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

pénétrer dans leur zone de dialogue technologique pendant que les deuxièmes demandaient «What's the matter with you, baby?/Why you make me so blue?/You got me rollin' and jumpin'».

Mississippi Heat, qui vient à peine de perdre son guitariste pour l'au-delà, continuait à jouer ce blues et à labourer des terres connues en y plantant les mêmes semences terreuses qui ont servi d'exutoire à tant de générations au cours du siècle. A deux coins de rue, Carl Craig et sa bande tentaient de repousser les limites de la musique en se dissimulant derrière les machines de la convivialité numérique qu'apprécie tant Dow Jones lui-même.

Sur la scène un peu vide, les deux dj montréalais A-Trak et Kid Koala ont ouvert la soirée en lançant d'abrasifs scratches pour le moins efficaces dans les tympanes dému-

nis de la foule. On l'assure: lors de la prestation de Kid Koala, on a entendu une armada de cigales visiblement prisonnières d'une crise d'angoisse existentielle provoquée par la modernité. À l'évidence, ces cigales étaient sous l'emprise du Prozac.

Au moment de mettre sous presse, ce spectacle qui ne manquait certes pas d'audace se déroulait cahin-caha. En raison de la grève des chers techniciens de la Place des Arts, l'organisation du FIJM n'a pu faire voyager le son et les images jusqu'au fond de l'esplanade où s'entassaient comme chaque année des milliers de personnes qui sont demeurées sur leur faim. Des percussionnistes et danseurs afro-cubains ont fait irruption sur la scène scratch-hip-hop-techno-électro-funk-multimédia-et-puis-quoi-encore! pour recréer une ambiance tribale.

Le jazz du siècle d'hier se mêlait à l'électronique du présent tout en se frottant au blues de Louis Armstrong torturé par le dj.

MALENTENDUS

SUITE DE LA PAGE 1

Ménard, étonné, acquiesça: «I am a nice guy!» Et Paco de lâcher le morceau: «I've been told I'd get my fingers broken if I didn't play my date in Montreal, that's why we did it!» Depuis ce temps, lorsque Paco de Lucia revient en ville, il ne manque jamais de saluer son «mafia guy». On ne sait jamais!

Les humeurs de Stan Getz

C'était en 1983. Le légendaire saxo ténor Stan Getz, roi du bop, avait piqué une crise pas du tout sainte au moment d'entrer en scène. Il avait su — ou alors feignait d'apprendre au moment opportun — que le cachet du spectacle était impossible au Canada. Fâché tout noir, il refusait de jouer et exigeait qu'on l'exempte d'impôt. Ménard, en désespoir de cause, lui servit l'ultime parade. «C'était mentir ouvertement, concède-t-il, mais j'étais forcé. Je savais qu'il avait fait du temps en prison et qu'il n'en gardait pas le meilleur souvenir. Je lui ai dit que j'allais être obligé d'appeler la police et de le faire mettre en détention préventive. Que l'avocat arriverait dans un ou deux jours et qu'on verrait bien ce qui arriverait...» Getz, furieux, fit «o.k.» de la tête, signa son reçu et monta sur scène. «Il était vraiment en crise! Moi aussi: je ne me suis même pas assis dans la salle. Six mois plus tard, je reçois la cassette du spectacle par Radio-Canada. La sérénité qu'il y avait dans le jeu de Stan Getz, c'était effrayant! Je n'en revenais pas: j'avais quitté un gars hors de lui, comment avait-il fait pour changer d'hu-



Stan Getz

ARCHIVES LE DEVOIR

meur en trente secondes?» La réponse est banale, mais sans doute juste: le jazz adoucit les mœurs.

Le blanc mensonge de Cab Calloway

Souvenir tendre de 1991, mon premier FIJM couru pour Le Devoir: Cab Calloway sur la scène de Wilfrid-Pelletier, sourire plein de dents, se vantant d'être toujours gaillard à 84 ans, et qui l'était, encore capable de steppettes apprises dans les années 20 au Cotton Club de Harlem. J'avais été dument impressionné, mais il m'aurait fallu savoir ce qu'André Ménard révèle aujourd'hui pour l'être encore plus. «Calloway, c'était la même année

que Stéphane Grappelli. À Londres la semaine avant le festival, Grappelli avait subi un triple ou quadruple pontage. Au lieu de repasser par Paris avant de venir à Montréal, il avait devancé son arrivée, pour se reposer un peu sur place. Je l'avais sorti un peu. Entre autres sorties, je l'avais amené voir l'exposition des années 20, L'Âge des métropoles, au Musée des beaux-arts.» Grappelli, lui-même jeune homme de 84 ans, s'y retrouva en pays de connaissance: il avait personnellement eu des contacts avec tous les artistes de l'exposition. «Man Ray? Il a fait ma photo en 31 à Saint-Tropez.»

Il connaissait évidemment Calloway, son contemporain. «Quelques jours plus tard, continue Ménard, Grappelli m'appelle sur mon cellulaire et me demande s'il peut assister à la conférence de presse de Cab Calloway. Je monte le chercher à sa chambre.» Comme de raison, un journaliste veut savoir l'âge de Calloway. Celui-ci, fier, replace sa méche folle et le lui donne en mille: «J'ai 84 ans bien sonnés!» Aussi sec, Grappelli se tourne vers Ménard et lui chuchote: «C'est pas vrai. Il a toujours menti sur son âge. Il a 87 en réalité.»

Morale de cette édifante histoire, le jazz est un monde cruel. Le mensonge n'y est pas permis, encore moins la coquetterie. Seule la musique compte, et la musique parle toujours vrai. Les spectacles de Grappelli et de Calloway furent tous deux extraordinaires. Malgré la différence d'âge.

EN BREF

Tornade à Drummondville

(PC) — Une cinquantaine de résidences de Drummondville situées en bordure de l'autoroute 20 ont été endommagées hier soir par le passage de ce qui semble bien être une tornade. La tornade a d'abord été aperçue dans la région de Berthier, en début de soirée, puis elle s'est dissipée momentanément en traversant le fleuve pour se reformer par la suite. Selon des informations non confirmées, une porcherie aurait subi des dommages importants au nord du fleuve, pendant qu'à Drummondville, où l'état d'urgence a été décrété, des toits et des murs ont été défoncés par les vents forts. Selon Radio-Canada, plusieurs personnes ont également été blessées par des objets emportés par les vents forts.

La santé publique en danger

(PC) — La santé du public est «maintenant en danger» dans la région de Montréal, à cause de l'effet combiné de la grève des infirmières, de la pénurie d'infirmières et de la réduction habituelle des activités durant l'été. C'est ce que conclut la section montréalaise de l'Association des hôpitaux du Québec. «La santé publique est maintenant en danger. L'accessibilité et la qualité des soins et des services aux patients et à la population sont maintenant en péril», écrit dans un communiqué la Conférence régionale de l'Association des hôpitaux du Québec de Montréal-Centre.

ISRAËL

SUITE DE LA PAGE 1

Le président palestinien a indiqué qu'il allait rencontrer M. Barak «très bientôt». Selon la presse israélienne, deux hommes pourraient se rencontrer dès lundi prochain.

Les Palestiniens réclament la fin de la mise en œuvre de l'accord de Wye Plantation sur un nouveau retrait de Cisjordanie, dont tout à la fois la conclusion, en octobre, et la suspension, en décembre, par Nétanyahou, sont à l'origine de l'éclatement de sa coalition et des élections anticipées de mai dernier.

A propos des négociations de paix avec Damas, M. Barak s'est adressé au président syrien Hafez al-Assad: «Le gouvernement israélien est déterminé à faire avancer les négociations pour un règlement bilatéral de paix et de sécurité sur la base des résolutions 242 et 338 des Nations unies. Il est temps d'instaurer une paix sûre.»

«Le moment est venu de bâtir ouvertement et courageusement la paix pour assurer l'avenir et la sécurité de nos peuples, de nos enfants et de nos petits enfants», a-t-il poursuivi. Barak a précisé être déterminé à faire avancer «le plus rapidement possible» les négociations avec la Syrie sur la base — que celle-ci exige — de l'échange des territoires occupés contre une paix totale.

Suspendues début 1996, les négociations avec Damas sont restées gelées durant les trois ans de mandat de Benjamin Nétanyahou, qui a démissionné hier de la Knesset et confirmé sa retraite politique à 49 ans avant de quitter le parlement sans attendre que Barak ait achevé son intervention.

Nétanyahou avait rejeté l'idée même d'un retrait du plateau syrien du Golan, conquis par Israël en 1967, alors que, selon Damas, qui souhaite que les négociations avec Barak reprennent où elles en étaient restées, les travaillistes Yitzhak Rabin et Shimon Peres avaient accepté le principe de sa restitution.

Le rôle de Moscou

En visite officielle à Moscou, Hafez el-Assad estime que la Russie peut jouer un rôle de médiateur dans les négociations israélo-arabes. En 1991, Moscou avait coprésidé avec Washington la conférence de paix de Madrid, qui avait abouti à la reprise des discussions entre Damas et Tel-Aviv.

Moscou envisage de vendre pour deux milliards de dollars d'armes à Damas, une décision qui pourrait rencontrer l'hostilité des États-Unis, qui n'ont pas éliminé la Syrie de la liste des États soutenant le terrorisme.

Barak, qui a promis par ailleurs une baisse progressive de la pression fiscale et une croissance économique contrôlée, a promis d'être «le premier ministre de tous», mais un député arabe l'a alors apostrophé pour lui reprocher d'avoir ignoré sa communauté lors des consultations pour former sa coalition de sept partis.

Deux des colobes travaillistes les plus notoires, Shimon Peres et Yossi Beilin, qui ont été les artisans actifs des accords d'Oslo, font partie du gouvernement, mais à des portefeuilles — Coopération régionale et Justice — où leur influence sur le processus de paix n'est pas a priori évidente.

Autre colombe, David Levy, ministre des Affaires étrangères en titre et transfuge de la coalition de Nétanyahou, s'est dit convaincu qu'il disposerait d'une réelle marge de manœuvre, mais Barak, qui s'est réservé le portefeuille de la Défense, a l'intention de garder la haute main sur les négociations avec les Arabes.

Si sa poigne s'avère trop pesante, Barak pourrait se préparer des frictions non seulement avec Levy, un habitué des menaces de démission, mais aussi avec Peres, qui a confié aux journalistes ne pas avoir l'intention de rester ministre si son ministère de la Coopération avec les Arabes ne lui permettait pas de faire avancer la cause de la paix.

Concernant le Liban, le premier ministre Barak a réitéré sa promesse électorale de «mettre en année un terme à notre présence militaire au Liban Sud».

La Knesset a voté l'investiture du nouveau gouvernement israélien par 75 voix pour, 29 voix contre, et onze abstentions, alors que cinq députés étaient absents.

L'opposition de droite, réduite au Likoud du premier ministre sortant Benjamin Nétanyahou (19 députés) et au parti ultranationaliste de l'Union nationale (quatre députés), a notamment voté contre.

Les députés représentant la population arabe se sont abstenus, ainsi qu'un député du parti russophone Israël be Alya. «Nous ne votons pas contre car nous sommes un peu encouragés par les déclarations de M. Barak et voulons lui donner sa chance», a déclaré à l'AFP le député arabe israélien Ahmed Tibi de la liste Balad (deux sièges).

C'est la première fois qu'un gouvernement qui n'est pas d'unité nationale obtient un soutien aussi massif dans un vote d'investiture depuis 30 ans en Israël. Il aura fallu pas moins de 50 jours à M. Barak, ancien chef d'état-major israélien, pour constituer la vaste coalition à laquelle il aspirait.

Maïs en fin de compte, il est parvenu à réunir autour de lui une coalition large mais hétéroclite, composée à la fois d'ultra-orthodoxes et de laïcs opposés à la coercition religieuse, de «faucons» favorables à la colonisation juive dans les territoires palestiniens et de «colombes» partisans de la paix.

Au sein du gouvernement, il s'est réservé le ministère clé de la Défense. Les Affaires étrangères ont été confiées à un transfuge de la droite, David Levy, et le Trésor, à l'ancien ministre des Finances travailliste, Avraham Shohat.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang. La réserve de sang: 5 jours. Groupes sanguins en demande aujourd'hui: B-, A-, A-.

ATHLÉTISME

Défi de taille pour Surin

Rome (AP-PC) — Le Montréalais Bruno Surin devra relever un défi de taille aujourd'hui, à l'occasion de la rencontre d'athlétisme de Rome, la deuxième étape du circuit de la Fédération internationale d'athlétisme.

Surin aura comme adversaire le nouveau détenteur de la marque mondiale du 100 mètres, l'Américain Maurice Greene.

Surin connaît un excellent début de saison, lui qui a établi deux marques de la réunion de Zagreb, lundi. Le Montréalais a franchi le 100 mètres en 9 s 92 à Nuremberg, le mois dernier. Lors des derniers championnats canadiens, Surin a réalisé un temps de 9 s 88 qui n'a pas été homologué à cause des vents jugés trop favorables.

Mais Greene ne redoute personne. Il prévoit courir l'épreuve en 9 s 79. «Vous pouvez parier sur ma victoire», a-t-il prédit.

Autre duel passionnant à prévoir: le 200 mètres. Le champion du monde, Ato Boldon, retrouvera sur la piste le champion olympique Michael Johnson. Boldon demeure favori en raison de ses plusieurs bonnes performances qu'il a réussies depuis le début de la saison. Quant à Johnson, qui concentre surtout ses efforts sur 400 mètres, il disputera sa première course de 200 mètres en six semaines.

Parmi les autres athlètes à surveiller, notons la présence de Hicham El Guerrouj qui tentera de briser la marque du mille que détient depuis déjà six ans Nourredine Morceli.

«Si les conditions climatiques me le permettent et si mes partisans romains m'encouragent fortement, je peux y parvenir», a dit l'athlète marocain.

Du côté féminin, la sensation Marion Jones devrait remporter le 200 mètres pour la deuxième fois d'affilée sur le circuit de la Fédération internationale d'athlétisme. L'Américaine a déjà réussi la meilleure performance de l'année sur 100 mètres.

«Mon premier objectif sur une piste est de gagner, pas d'établir des records», a déclaré Jones. Je suis une compétitrice. J'aime monter sur la plus haute marche du podium.»

Mets 10, Expos 0

Un club en panne

MICHEL LAJEUNESSE PRESSE CANADIENNE

New York — Rien ne va plus. L'attaque des Expos a déjà entrepris le congé de la pause du match des étoiles. Quant à leurs lanceurs, ils ne sont tout simplement pas à la hauteur. Leur inexpérience, qui les avait rattrapés il y a quelques temps, est même en train de les dépasser.

Les Mets de New York leur ont infligé un cuisant revers de 10-0 hier au Stade Shea, leur cinquième de suite à l'étranger et leur quatrième au cours de ce périple dans les pays chauds où ils n'ont marqué que trois points.

Carl Pavano (6-7), qui devait être un des grands espoirs des Expos, en a permis tout autant dès la première manche quand tout était déjà joué. Les frappeurs des Expos n'ont pas la patience pour remonter des déficits de 3-0.

Pourtant, les Expos auraient dû profiter de la présence du vétéran de 40

ans, Orel Hershiser (9-5), au monticule. Il avait lancé il y a deux jours à peine et avait été malmené par les Braves d'Atlanta à qui il avait accordé six points en deux manches et deux tiers.

Mais hier, contre une formation de calibre AAA, il avait repris ses allures d'ancien gagnant du trophée Cy Young et a limité les Expos à trois maigres simples en cinq manches.

Pavano, lui, a donné huit coups sûrs et sept points en cinq manches et plus de travail. Il a cédé le très long circuit de deux points de Brian McCrae en troisième.

Les Mets bataillaient avec les Braves pour le premier rang de la section est. Les Expos, eux, ne se battent plus. Ils ont hâte aux vacances.

Miguel Batista, qui semble se satisfaire pleinement de son rôle de releveur, a cédé un autre point, de même que Ugueth Urbina, venu lancer sa petite manche hebdomadaire en huitième et a cédé deux autres points.

Tour de France

Les journées se suivent...

ASSOCIATED PRESS

Laval — Il a suffi hier de reprendre le classement de la veille, pour s'informer du résultat de cette troisième étape du Tour de France, disputée sur près de 195 kilomètres entre Nantes et la capitale de la Mayenne.

Comme à Saint-Nazaire, la veille, le Belge Tom Steels (Mapei) l'a emporté, signant ainsi sa deuxième victoire consécutive au sprint devant Erik Zabel et Stuart O'Grady. Comme à Saint-Nazaire, l'Estonien Jaan Kirsipuu (Casino) est resté maillot jaune de la course.

«Le final a été très dur», a déclaré Steels. «Les derniers 40 kilomètres ont été avalés à 60 km/h, avec cinq centimètres de place» seulement pour chacun...

Avant cet emballage terminal, le peloton n'avait pas chômé. Frédéric Guesdon avait pris le large dès le 36^e kilomètre en compagnie de l'Italien Massimo Giunti. Vainqueur de Paris-Roubaix en 1997 et bien remis de deux opérations en début de saison ayant contrarié sa préparation, Guesdon passait en tête à Plessé. Il traversait ensuite les champs de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, en spécialiste de la souffrance en solitaire. Giunti s'accrochait.

Les deux hommes devaient compter jusqu'à quatre minutes et cinq secondes d'avance au 90^e kilomètre avant le ravitaillement de Château-



REUTERS

Tom Steels, encore une fois.

Gaillard, Guesdon étant alors virtuel maillot jaune.

«On savait très bien qu'on n'aurait pas au bout. J'étais seulement à une minute et 15 secondes au général. C'était normal que les Casino défendent leur maillot jaune», a déclaré Guesdon.

De fait, le rythme s'accélérait, sous la chaleur retrouvée. Les deux hommes étaient cueillis à Cuille, après 121 kilomètres d'échappée.

Dans les derniers hectomètres, la Française des Jeux faisait parler ses sprinters pour tenter d'effacer l'échec de Guesdon: Damien Nazons et Lars Michaelsen taillaient la route pour Jimmy Casper, mais l'espoir de 21 ans était sauté par Steels, Zabel et O'Grady pour le podium. Il finissait sixième derrière Nicola Minali et George Hincapie, d'une étape disputée à 43,310 km/h de moyenne.

EN BREF

Victoire facile

Stouffville (PC) — Dottie Pepper et ses coéquipières américaines ont remporté la première compétition de la Coupe des Nations de golf féminin en dominant aisément le Canada, hier. Les Américaines ont eu le meilleur sur leurs rivales en remportant les cinq matches individuels de la journée disputés sur le parcours Emerald Hills d'une longueur de 5670 verges, à normale 72. Cette per-

formance leur a valu une victoire décisive de 8-1. Pepper a défait Dawn Coe-Jones, de la Colombie-Britannique, 4 et 2, tandis que Meg Mallon a décroché le premier gain de la journée en l'emportant, 5 et 4, face à Lori Kane, de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans les autres affrontements, Kelly Robbins a défait Nancy Harvey, de la Saskatchewan, 5 et 4; Juli Inkster a eu raison de Gail Graham, de la C.-B., 3 et 2; et Rosie Jones a vaincu A.J. Eathorne, aussi de la C.-B., 1-up.

BASEBALL LIGUE NATIONALE

Table with columns for team names and scores. Includes teams like Cincinnati, Houston, Chicago, St. Louis, Milwaukee, Philadelphia, New York, Atlanta, Colorado, San Francisco.

Table with columns for team names and scores. Includes teams like Pittsburgh, Philadelphia, New York, Florida, Cincinnati, St. Louis, Los Angeles, Houston.

Table with columns for team names and scores. Includes teams like Chicago, Pittsburgh, Milwaukee, Philadelphia, New York, Florida, Cincinnati, St. Louis, Los Angeles, Houston.

Table with columns for team names and scores. Includes teams like Houston, Chicago, Philadelphia, Florida, Cincinnati, St. Louis, Los Angeles, Houston.

Table with columns for team names and scores. Includes teams like Cincinnati, Houston, Pittsburgh, Milwaukee, St. Louis, Chicago.

Table with columns for team names and scores. Includes teams like Cincinnati, Houston, Pittsburgh, Milwaukee, St. Louis, Chicago.

Table with columns for team names and scores. Includes teams like San Francisco, Arizona, San Diego, Colorado, Los Angeles.

Téléphone: 985-3322 LES PETITES ANNONCES Télécopieur: 985-3340

Real estate and services advertisements. Includes sections for 'MOTS CROISÉS', 'PROPRIÉTÉS À VENDRE', 'CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS', 'LAURENTIDES', 'APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER', 'HORS-FRONTIÈRES À LOUER', 'SECTEUR VENTE', 'COURS', 'DÉMÉNAGEMENTS', 'AUTOMOBILES', 'DÉCÈS', 'NAVARE, JEAN-MARIE 1941-1999', 'DÉCÈS', 'VADBONCOEUR, JACQUES', 'DÉCÈS', 'MÈMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ', 'DÉVELOPPEMENT ET PAIX'.